

Nos Institutions,—Notre Langue,—Nos Lois.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

ST-HYACINTHE, 1 FÉVRIER 1913

Aux Abonnés de la Ville

A cause des changements survenus dans le service de distribution du COURRIER, nous prions nos abonnés qui ne recevraient pas le journal régulièrement, le samedi matin, de prévenir l'administration, à l'imprimerie du Courrier.

Au régime de l'eau.

XXII

Tyrannie du vice

L'ivrognerie est un vice d'âge mûr qui, d'ordinaire, tue ses victimes; mais l'alcoolisme est un crime qui, au foyer, propage la race des déshérités de la santé et des forces physiques et morales. Que l'ivrogne puisse escompter de longs jours avant d'arriver au terme fatal où le pousse sa passion, c'est possible. Tout dépend de son capital de vie, de sa vigueur première; mais il lui faut graduellement s'acheminer vers l'abîme en franchissant pas à pas les hauts degrés de l'ivresse. Il y en a sept, au dire d'un célèbre médecin anglais le docteur William. Jadis, Laurent Bart, en une très fine chronique, rappelait cette découverte du grand spécialiste d'outre mer.

Lors d'un procès pour ivresse, une malheureuse fille d'Albion protestait de toutes ses forces n'avoir pas été ivre au moment de son arrestation. L'officier de police affirmait, avec preuve à l'appui, le contraire. Le juge demeurait perplexe. Il lui vint une bonne inspiration. Messieurs les magistrats ont tous jours de ces bonnes idées parce qu'ils ont grâce d'état. Il appelle comme témoin le Docteur William qui avait donné des soins à la femme aussitôt après son arrestation, et lui demanda dans quel état se trouvait l'accusée.

—J'ai trouvé cette femme, répondit le docteur, dans un état de douce ivresse, succédant à l'état d'irritabilité.

Cette réponse étonna le magistrat, qui demanda si la période de douce ivresse était toujours précédée de l'état d'irritabilité.

—Oui, invariablement.

—Eh ! bien, y a-t-il d'autres phases bien caractérisées dans l'ivresse ?

—Il y en a sept, et je m'attribue modestement la gloire d'avoir le premier observé les degrés de l'ivresse.

Très intéressé, le juge pria le savant docteur de lui faire connaître ces degrés.

—Avec plaisir, dit le docteur : Il y a d'abord l'irritabilité, la douce béatitude, l'état belliqueux, l'état affectueux, l'état larmoyant et enfin l'état comateux.

—Mais cela ne fait que six états, rectifia le magistrat, et non sept.

Oh ! il y en a un autre, le dernier, c'est la mort.

Certes, sur une grande pancarte, affichée bien en vue, cette nomenclature ferait réfléchir la clientèle ordinaire du tribunal de police. Qu'on mette, comme titre, en lettres bien voyantes : "De l'ivresse à la mort" et au bas : Voilà l'œuvre du poison alcool. Monsieur le magistrat s'il le veut, usant de son autorité pourra rappeler aux malheureux qu'il est obligé de condamner, les tristes conséquences auxquelles ils s'exposent, s'ils ont le malheur plus tard, de retourner aux buvettes, ou de continuer à s'enivrer. A la vérité, pour pouvoir "sermonner" avec vigueur les pochards arrivés à tel ou tel degré d'abrutissement de l'alcoolisme, et pour le pouvoir faire avec fruit, il faut au magistrat le prestige d'une dignité de vie personnelle qu'il doit à la majesté du tribunal, et à la haute et auguste charge qu'il remplit.

Si un jour notre législation veut consacrer le principe de la "cure nécessaire" et de "la séquestration" imposées par ordre de la cour à tant de malheureux malades volontaires, mais malades quant même, si criminels qu'ils puissent être au début, l'intervention de médecins experts et spécialistes sera nécessaire. La rechute des ivrognes est quasi certaine, quand, ayant payé l'amende, ils sont relâchés sans être mis sous caution. Ils ne conçoivent pas dans quel état de servitude ils sont tombés. Ils ne se rendent pas compte qu'ils sont dans un esclavage douteux et très périlleux.

—Si tu voulais ? oui, disait un pauvre malheureux ivrogne, "si tu voulais". Mais ma volonté est morte et il me reste tout juste assez de raison pour faire le mal et assez d'esprit pour constater mes bêtises.

Un séquestré d'un sanatorium sous traitement depuis déjà quelques jours disait à des amis qui étaient venus le voir pour le distraire et l'encourager : Vous me dites que je puis de temps en temps cesser de boire et que je dois songer à l'honneur de ma famille. Mes amis, vos remarques sont justes, mais sans la bonne garde qu'on monte autour de moi je ne pourrais résister plus longtemps. J'ai soif.

Et hagard, il s'élançait vers la porte. —Laissez moi sortir. On l'arrêta. Il consent à s'asseoir. Un moment il pleure. Puis, très calme et en apparence en pleine possession de sa raison, il jette, surgissant du fond de son âme ce cri de sa passion victorieuse :

—Vraiment votre sollicitude est inutile, car si j'avais d'un côté une bouteille de brandy et de l'autre le gouffre de l'enfer ouvert sous mes pas, et que j'aurais la certitude, oui, la certitude à l'instant d'y glisser dès que j'aurais pris le premier verre...

—Ne parle pas ainsi, dit un de ses amis.

Mais le malheureux poursuivait : —Non, vrai, je ne pourrais m'en empêcher. Je ne puis plus... ma volonté à moi elle est morte...

Gardé à vue durant un mois et traité moralement et médicalement, ce pauvre homme guérit. La séquestration n'est en bien des cas qu'une violence nécessaire pour le plus grand avantage des malheureuses victimes du vice. Abandonné à lui-même, l'ivrogne meurt sans dominer sa passion. Et quand la maladie ou l'impuissance le prive de son alcool, il reste torturé par son désir. Et jusque dans l'état comateux précurseur de la mort, l'éveil de la passion le tourmente.

A l'Hôtel-Dieu de Montréal, en 1904, mourait une victime de la boisson. Administré et sur le point d'expirer, il est là immobile depuis longtemps. Le médecin se penche en lui prenant le bras. Il entend cette supplication du moribond :

—Docteur, rien qu'une petite goutte sur ma langue pour que je goûte encore une fois...

On n'arrive pas à cette tyrannie par un seul acte mauvais; mais le plus coupable de ces actes, n'est-ce pas le premier de la série qui ouvre le chemin du vice ?

Au régime de l'eau, on évite sûrement la tyrannie du vice et toutes ses conséquences.

Mieux vaut prévenir que guérir. C. D.

AU PUBLIC

Nous recevons de temps à autre des correspondances non signées de lecteurs du COURRIER ou de lecteurs d'autres journaux de notre ville.

Par déférence pour l'opinion de ces honorables correspondants, nous aimerions bien à publier leurs opinions et leur donner toute la considération qu'elle méritent.

Mais il est de règle, chez les journalistes, de jeter au panier les communications qui ne portent pas de signature. La raison, c'est que l'on

aime à savoir d'où sortent et de qui nous arrivent ces lettres. La direction de notre journal n'a jamais hésité à remplir ce qu'elle considère un devoir; mais il n'y a rien de tel pour nous y faire mettre plus d'ardeur que de recevoir l'assurance de l'approbation de ceux qui ne sont pas de nos amis immédiats ou celle même de nos amis.

Donc avis aux correspondants, de signer les communications qu'ils nous adressent.

AFFAIRES MUNICIPALES

Le Clairon de samedi dernier publie un espèce d'article-programme qui nous ramène à peu près au temps où Mtre Damien Bouchard moyennant \$1500. par année trônait derrière les vitrines du bureau municipal. La différence c'est que dans ce temps-là, il nous parlait par la bouche du maire, et qu'aujourd'hui, se rappelant sans doute le fait qu'on l'a laissé partir sans même le remercier de ses services, mais devenu député de St-Hyacinthe, il établit lui-même les programmes municipaux, et qu'il les trompette aux quatre vents du ciel dans son Clairon.

Il y a dans ce programme, des choses que nous approuvons; mais il en est d'autres que nous n'accepterons pas et que l'opinion refusera.

Nous nous bornons pour aujourd'hui à attirer l'attention du public sur ce programme et certains griefs que l'on se propose d'y pratiquer.

Refonte de la Loi Municipale. —Mais, dit le Clairon, comme ce "travail demande des connaissances spéciales, le Conseil trouverait peut-être son profit à nommer une commission pour préparer un projet de charte qui lui serait soumis en temps utile pour son adoption à la prochaine session."

Améliorations de la voirie; et, pour cette fin, la ville devrait voter "au moins \$200,000" deux cent mille piastres.

Amélioration du travail des évaluateurs. Le Clairon propose d'augmenter leur indemnité pour leur permettre une étude plus approfondie de la valeur de chaque propriété, parce que "nous avons tous intérêt à ce que l'évaluation de la cité de St-Hyacinthe représente exactement la valeur de nos propriétés." Le rôle devrait être augmenté "d'une centaine de mille dollars si la valeur réelle était portée comme évaluation".

Augmentation du salaire de nos hommes de police et de nos employés de l'Hôtel-de-Ville. Le salaire du greffier devrait être porté à \$1800., dit le Clairon, et celui du trésorier à \$1500.

Voilà des questions qui méritent quelque étude. Mais comme notre Conseil de Ville n'a pas jugé à propos, contrairement à l'habitude, de faire imprimer les comptes de 1911, et que ceux de 1912 sont à peine terminés, — les contribuables méritent au moins la considération qu'on les mette au courant des finances dont ils fournissent la monnaie. Nous ferons notre part de travail à ce sujet et mettrons nos lecteurs au fait.

NOUVEAU MAGISTRAT

M. le magistrat Sicotte ayant obtenu un congé de quelque temps, pour raisons de santé, le gouvernement de Québec, par un arrêté-council de la semaine dernière, signé par le Lieutenant-Gouverneur cette semaine, a nommé Mtre Emile Marin, avocat de cette ville, magistrat de district. Le nouveau magistrat devient aussi recorder de la cité de St-Hyacinthe.

Le nouveau titulaire a droit à tout le respect et tous les égards qu'on doit à l'autorité judiciaire.

La vie publique expose beaucoup ceux qui y sont mêlés à être traités un peu rudement parfois, lorsque les appréciations portent sur ce qu'on laisse transparaître du fonds dont est chargé la pauvre nature

humaine. Le nouveau magistrat a certainement eu à se plaindre sous ce rapport de ses adversaires d'hier; eux-mêmes peut-être de sa part.

Mais les justiciables de ce district aimeront toujours mieux reconnaître les qualités que Mtre Marin a su faire apprécier de ses collègues au barreau et du public.

L'on a bien des exemples d'ailleurs qu'il devient facile à un magistrat, avec le sens des responsabilités qu'il porte, les grâces d'état, et placé comme il l'est, en dehors de l'atmosphère des provocations indésirables qui se rencontrent dans la vie publique, de rester à la hauteur des graves et sérieuses fonctions qu'il a à exercer.

Toutes nos félicitations au nouveau magistrat.

LA TEMPERANCE

Une réunion générale des sociétés de Tempérance du diocèse est à se préparer pour le mois de septembre prochain.

Dimanche soir dernier a eu lieu une réunion des membres des Sociétés de Tempérance de la ville et de la Paroisse Notre-Dame.

A cause de l'importance de cette espèce de congrès, nos deux Sociétés ont été invitées à entrer dans le mouvement et à prêter leur concours actif à la préparation du programme et surtout à établir les conditions dans lesquelles les amis de la Tempérance devront s'acquitter de leur devoir d'hôtes dans la réception des invités dont plusieurs seront des zélateurs les plus éminents de la cause de la tempérance. Les officiers et directeurs de la Société de Tempérance de la ville et de Notre-Dame ont été choisis pour faire le travail préliminaire qui sera ensuite soumis à une réunion plénière.

Banque de St-Hyacinthe

Nous attirons l'attention des actionnaires de la Banque qui ont tout perdu leur avoir sur ce qu'a réalisé la vente des droits de la Banque à la balance des subsides dus par le gouvernement.

—La vente de l'actif de la banque de Saint-Hyacinthe a eu lieu, mardi, à dix heures, au palais de justice.

La vente s'est faite par l'entremise du shérif Cormier. Le lot No 1, comprenant la liste des actionnaires contre qui la banque a obtenu jugement se montant à \$53,452. L'offre a été d'un dixième de cent par M. René Morin et lui a été adjugé après diverses enchères au prix de un centin et trois dixième dans la piastre.

Le lot No 2, se montant à 53,891, et comprenant une liste de jugements rendus contre des actionnaires adjugé à M. René Morin à trois cents et demi dans la piastre.

Lot No 3, montant de \$42,550, et comprenant une liste de jugements rendus contre les actionnaires adjugé à M. F. X. A. Boisseau, à un centin et un huitième dans la piastre.

Lot No 4, se montant à \$61,494, comprenant la liste des actionnaires contre qui aucun jugement n'a été rendu a été adjugé à M. F. X. A. Boisseau à un centin et un cinquième dans la piastre.

Lot No 5, comprenant un terrain à Saint-Césaire et diverses créances le tout évalué à cinq mille piastres a été adjugé à M. Arthur Flibotte à quinze cents dans la piastre.

Lot No 6, comprenant les droits de la banque contre les chemins de fer de Québec Southern et South Shore et les subsides accordés par le gouvernement provincial à ces chemins de fer pour la construction de travaux de chemin de fer et se montant à \$34,000 et vendu pour le prix total de trois mille cinquante-trois piastres à M. Arthur Flibotte, de Saint-Hyacinthe.

Les enchères ont duré plus de quarante minutes. Tout l'actif de la banque de Saint-Hyacinthe se trouve en conséquence réalisé. Il ne reste plus que quelques petites questions à régler et un dividende final sera déclaré au commencement de mars d'après les rumeurs, et les

dépôts seront intégralement payés de leur capital. Ils ne perdront que les intérêts.

Le chiffre de \$34,000, auquel certains journaux ont fixé cette balance ne paraît pas être autorisé. Mais il y avait là tout de même une somme réellement due aux créanciers de la banque.

A plusieurs reprises nous avons signalé au public, l'entêtement que le gouvernement de Québec mettait à ne pas payer à la liquidation de la Banque de St-Hyacinthe cette balance de subsides. Et l'on déplorait par là tous les actionnaires.

\$34,000 représenteraient un dividende de 10% sur le capital versé de la Banque, et au moins plus que le paiement des intérêts aux déposants depuis la fermeture.

Mais non ! le gouvernement a fait la sourde oreille. Pourquoi ? La vente qui s'est faite nous le dit. Pour faire le profit de quelques privilégiés de l'entourage politique.

M. Flibotte, homme très prudent en affaires, qui ne jette pas d'habitude son argent à l'eau, n'aurait jamais consenti à acheter cette réclamation tant de fois refusée par le gouvernement, s'il n'avait derrière lui d'autres intéressés qui s'arrangeront bien pour se faire payer.

La conduite du gouvernement a été dénoncée par le juge de la Cour de l'Echiquier. Qu'on suive la suite de cette histoire et l'on y verra l'un des exemples de ces dessous répugnants de la politique. Toutes les excuses dilatoires alléguées par le gouvernement, recevront leur condamnation par le paiement qu'il fera. Ceux qui ont acheté à vil prix n'ont pas un titre égal à celui des actionnaires que la fermeture de la Banque a ruinés ou affligés.

La Science et la Bible

Le Dr Alexis Carrel de New-York a obtenu l'an dernier, le prix "Nobel" qui est accordé chaque année au savant dont les recherches ont le plus fait avancer la science mondiale. Le Dr Carrel est un ancien professeur de Lyon, que ses convictions catholiques empêchaient paraît-il, d'obtenir l'avancement que sa valeur personnelle aurait dû lui mériter.

C'est une des institutions scientifiques de New-York qui a reconnu son mérite en allant l'engager à Lyon.

Les Darwiniens, dont l'école a mis à la mode la théorie que l'homme descend du singe, viennent de recevoir une rebuffade de premier ordre de ce grand savant.

En effet, voici ce qu'a déclaré le Dr Carrel dernièrement à un journaliste américain qui l'interrogeait à ce sujet :

Les récentes découvertes de la science tendent à réfuter la théorie de Darwin plutôt qu'à la confirmer. Les diverses pièces de l'anatomie du singe, quand on les place dans le corps humain par des opérations chirurgicales, ne s'y adaptent pas aussi bien que les mêmes organes prélevés sur des animaux d'ordre inférieur tels que le mouton, le chien et la vache.

Depuis, de longues années, beaucoup d'hommes d'une grande science ont déclaré que l'analogie existant entre la structure de l'homme et celle du singe prouvait, de façon directe, que le premier devait être une variété plus développée de l'espèce à laquelle ils appartiennent tous deux.

Selon leur thèse, les générations, en succédant aux générations, apportent dans l'anatomie du singe des modifications, des améliorations qui conduisent graduellement le quadrupède au type humain.

"Mais la science physiologique et anthropologique se place à un point de vue différent. Elle considère la formation des divers tissus et des diverses glandes, leur similitude, leur longévité naturelle, leur aptitude à croître quand on les transfère à un autre être, comme la base fondamentale de toute étude comparative.

"Or cette méthode une fois acceptée comme étant le véritable critérium de l'étude raisonnée, il est absolument impossible d'admettre que l'homme ait jamais eu pour ancêtre préhistorique un singe quelconque."

—Vous trouverez un assortiment de Rugs, Tapis et Prélarts, main tenant au complet chez Eng. L. Désjardins ainsi qu'un assortiment complet de papier peint et de couleurs et desseins les plus nouveaux. juo.

UNE LETTRE PONTIFICALE

M. l'abbé Bethleem, directeur de Romans-Revue, guide général de lecture, à Lille, a reçu de S. E. le Cardinal Merry del Val, la lettre suivante :

SECRETARIA DI STATO DI SUA SANTITA

Dal Vaticano, 14 janvier 1913.

A M. l'abbé LOUIS BETHLEEM, 5, rue St-Pierre, Lille.

MONSIEUR L'ABBÉ,

L'œuvre des Lectures que vous avez commencée il y a déjà plusieurs années, et que vous poursuivez avec un succès toujours croissant, sous la haute approbation de S. G. Monseigneur l'Archevêque de Cambrai, répond à un besoin trop actuel et trop capital pour n'avoir pas attiré l'attention bienveillante du Souverain Pontife, du Pasteur des Pasteurs, à Qui est confiée la sollicitude de toutes les âmes rachetées par le sang de N. S. J.-C.

Faire connaître au public catholique, et spécialement aux familles et au clergé, la valeur morale et religieuse des ouvrages de tous genres sur lesquels ils doivent être renseignés, mettre en garde contre les lectures mauvaises et signaler les bonnes, et cela, tant par la publication d'ouvrages, brochures, tracts, que par une Revue périodique justifiant pleinement son titre de "Guide général de Lectures", est une entreprise non moins vaste que nécessaire, qui fait le plus grand honneur à votre zèle et à votre activité sacerdotale et qui mérite au plus haut point la reconnaissance de tous les honnêtes gens et surtout des pasteurs des âmes.

Autant cette œuvre est opportune, autant elle présente des difficultés de plus d'un genre et demande à être poursuivie avec vigilance et courage, dans des vues et avec un esprit toujours absolument catholique et surnaturel. Les résultats déjà très consolants que vous avez obtenus sont la meilleure preuve que vous êtes demeuré constamment fidèle aux devoirs d'un ministre si élevé et si délicat.

Le Saint-Père s'approuve de ces succès et souhaite que votre œuvre continue d'éclairer, de prémunir, de diriger les catholiques dans le choix si important des lectures. De tout cœur Sa Sainteté approuve et bénit votre œuvre et ses collaborateurs, et vous accorde à vous-même une affectueuse Bénédiction Apostolique.

Je suis heureux de vous exprimer mes félicitations personnelles et de vous renouveler, Monsieur l'Abbé, l'assurance de mes meilleurs sentiments en Notre-Seigneur.

R. CARD. MERRY DEL VAL.

M. LAURENT BEAUDRY

Nous avons appris avec plaisir que notre jeune concitoyen, M. Laurent Beaudry a été nommé secrétaire particulier du Juge en chef de la Cour Suprême, Sir Charles Fitzpatrick.

Le Ministre de la Justice a fait un excellent choix. Après des études brillantes, M. Beaudry a été recommandé par les autorités de notre Petit-Séminaire, où il a fait son cours complet, comme boursier Rhodes à l'Université anglaise d'Oxford.

Durant les années passées à Oxford et consacrées à l'étude du droit anglais, M. Beaudry a trouvé le moyen de mener de front l'étude du droit français, auquel il consacrait surtout ses vacances.

Voilà au moins un secrétaire bilingue contre lequel il n'y aura pas trop à redire.

Toutes nos félicitations à M. Beaudry.

LA LUTTE ANTIALCOOLIQUE

TABLE DES MATIERES

I.—Pourquoi ces articles. II.—Boissons : poisons. III.—L'alcoolisme. IV.—L'ignorance criminelle. V.—Le préjugé. VI.—Le préjugé (suite). VII.—L'hérédité. VIII.—La Féé, Verte. IX.—La lutte privée. X.—La lutte sociale.—Le rôle de la femme.

Appendice : Analyse des alcools. Notes diverses et chiffres.

Un volume de 200 pages, relié en percaline.

Envoi par la poste sur réception de 30c.

Adresse : Rev. P. C. Doyon O. P. St-Hyacinthe, P. Q.

INSTITUT DE FRANCO-AMERICAN 102 Rue Saint-Denis, Montréal.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe Journal Hebdomadaire

est imprimé et publié, en la Cité de Saint-Hyacinthe, rue Ste-Anne, No 70, par L. TACHÉ directeur en la dite Cité, de Saint-Hyacinthe.

Les Canadiens-Français de la Saskatchewan.

Les membres du Comité Permanent (Association Franco-Canadienne de la Saskatchewan) ont tenu leur assemblée, mercredi dernier, au palais épiscopal de Régina.

L'assemblée s'occupa de la prochaine convention générale. Il fut décidé que cette convention aurait lieu durant le temps de l'Exposition qui se fait chaque année à Régina.

Le Comité discuta les détails de l'organisation de la convention, la disposition des salles de réunion, les invitations à faire, la préparation d'un banquet, etc.

On compte sur la présence de plusieurs évêques de l'Ouest et de l'Est, et de plusieurs personnages éminents de la province de Québec.

Il y aura messe solennelle du congrès avec sermon par un archevêque ou un évêque.

Voici quelques-uns des sujets qui seront traités à la Convention : nature et règlement de l'Association Franco-Canadienne—ce sujet sera traité par S. G. Mgr O. E. Mathieu—; statistiques sur le nombre des Canadiens Français de la Saskatchewan, par districts; l'état actuel de la langue française dans la province, les meilleurs moyens à prendre pour la conserver et la faire progresser; travail sur la loi des écoles, sur les droits qu'elle nous accorde, sur les moyens à prendre pour en profiter; la situation passée, présente et future de la langue française dans la province du Manitoba; la question de l'immigration; l'encouragement qu'il faut donner à la presse catholique et française, la question de français dans les écoles, etc.

Les Filles Pâles, Anémiques

Recouvrent la santé grâce aux Pilules Roses du Dr Williams pour les Personnes Pâles

Il ne doit pas y avoir d'a peu près dans le traitement des filles pâles et anémiques. Si votre fille est languissante, a un teint pâle et terreux, a de la difficulté à respirer, principalement en montant les escaliers, si elle a la palpitation du cœur peu d'appétit ou une tendance à s'évanouir, elle a l'anémie, ce qui signifie pauvreté du sang.

A la demande de Pierre Paquet, Anthime Arès et autres, du comté de Rouville, l'hon. J. Ed. Caron, ministre de l'agriculture et de la voirie, a autorisé la semaine dernière la formation d'une société coopérative agricole qui sera connue sous le nom de "Société Coopérative" des Producteurs de fruits de Rouville.

Les objets de cette société sont les mêmes que ceux des corporations de même nature, et elle aura son principal siège d'affaires dans la paroisse de St-Michel de Rougemont.

Belœil, 28. — M. Jean Fournier, industriel, fondateur de l'ancienne maison Fournier et Fournier, à Saint-Hyacinthe, a été tué, hier soir, à 7 heures 45 par un train de fret de l'Intercolonial, à 1/2 mille de la gare de Belœil, entre notre village et Saint-Basile.

M. Fournier, qui était chimiste à l'emploi de la Colonial Bovril Co., à Montréal, avait quitté cette ville, dimanche soir, pour aller à Saint-Hyacinthe. Il devait retourner dans sa famille, hier soir. On croit qu'il s'est arrêté à Saint-Basile pour y passer la journée et qu'après-midi il voulut se rendre à Belœil en passant par la voie ferrée pour prendre l'express qui n'arrête pas à Saint-Basile.

Son cadavre a été transporté dans la gare où le coroner a tenu son enquête. M. Raoul Fournier, fils du défunt, est venu chercher la dépouille mortelle de la victime.

M. Fournier était âgé de 50 ans et était né à Sainte-Rosalie. Il demeurait depuis 6 ans à Montréal. Il

poète à raison de 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.60 de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

Correspondance Speciale

St-Charles de Richelieu, janv. 30. — Un de nos estimés concitoyens vient d'être douloureusement éprouvé.

M. Joseph Jeannotte, du 5e rang, a vu ses bâtiments de grange, étable, écuries, porcherie, complètement détruits par le feu. Huit vaches à lait ont péri dans cet incendie, qui a eu lieu mercredi, vers 6.30 hrs p. m. Tout le foin, la paille et les grains qui étaient contenus dans les bâtisses ont été consumés, ainsi que toutes les machines agricoles.

On ignore l'origine du feu. A une assemblée spéciale du conseil municipal, M. Albert Berger a été choisi comme maire en remplacement de M. Gélas Rémy.

NOUVEAU BUREAU La Compagnie du Pacifique Canadien, à cause de l'augmentation constante de ses affaires dans notre localité a enfin décidé d'ouvrir un important bureau à St-Hyacinthe.

Ce bureau est confié à M. A. Hamel, récemment agent d'assurance, mais qui a déjà eu une longue expérience de 20 années dans les affaires de chemins de fer. Le C. P. R. ne pouvait faire un meilleur choix.

Ce Bureau sera ouvert aujourd'hui même 1er février. Tous les services de la grande administration du Pacifique y seront représentés: Dominion Express pour tous les points des lignes du Pacifique, et de l'U. C. R., la Cie ayant obtenu la circulation sur les trains du gouvernement.

Service des billets, pour tous les points du Canada, aux Etats-Unis et de l'Europe.

Service du fret: la réception et l'expédition se feront de ce bureau. Nous souhaitons à M. Hamel tout le succès possible.

DE PARTOUT Paris, 14. — M. Aristide Briand a consulté son cabinet.

Voici la liste officielle présentée par le président du Conseil: M. Aristide Briand, président du Conseil et ministre de l'Intérieur.

M. Jean Barthou, ministre de la Justice.

M. Charles C. A. Jonnart, affaires étrangères.

M. Eugène Etienne, guerre.

M. Pierre Baudin, marine.

M. Louis Klotz, finances.

M. Jules Steeg, instruction publique.

M. Jean Dupuy, travaux publics.

M. Jean Morel, agriculture.

M. Fernand David, commerce.

M. Gabriel Guisthau, colonies.

M. René Besnard, travail.

Avec ce cabinet, les espérances que les catholiques fondaient sur l'élection de M. Poincaré, vont se trouver singulièrement amoindries.

Briand est le plus doucereux mais aussi le plus dangereux des laïciseurs et des persécuteurs de la religion.

NOUVELLE DESSERTE L'archevêché de Montréal vient d'établir une desserte sur les frontières du diocèse qui le séparent de celui de St-Hyacinthe. Cette desserte se compose du démembrement des paroisses de Ste Julie et de Belœil, et portera le nom canonique de St-Amable.

laisse une femme et 9 enfants, 5 fils et 4 filles. Ses funérailles ont eu lieu à Sainte-Rosalie, jeudi matin.

SI VOTRE BEBE EST MALADE DONNEZ-LUI DES TABLETTES BABY'S OWN

Les petits malades de la première enfance et de l'enfance doivent être traités promptement ou ils deviendront graves. Une dose de Tablettes Baby's Own au besoin réglera l'estomac et les intestins et tiendra vos petits en bonne santé.

ou elles redonneront la santé promptement si la maladie se produit d'une façon inattendue. Mme Lenora M. Thompson, Oil Springs, Ont., dit: "J'ai employé les Tablettes Baby's Own pour mes petites filles comme l'exigeaient les circonstances, et les ai toujours trouvées d'un très grand secours. Aucune maman, suivant moi, ne devrait se passer de ces tablettes."

Vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à 25 cents la boîte de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

LA CULTURE DU TABAC EN ONTARIO

La culture du tabac est devenue dans la presqu'île du sud-ouest de l'Ontario une industrie des plus rémunératrices. Pour la mettre sur un bon pied, le ministre de l'Agriculture a fondé, il y a trois ans, à Harrow, comté d'Essex, une station expérimentale pourvue d'une grange remise, d'un séchoir et d'autres aménagements nécessaires.

Cette station n'est d'ailleurs qu'un des établissements de ce genre dépendant du service des tabacs qui est, on le sait, sous la direction d'un spécialiste, M. F. Charlan. Elle est régie par M. W. A. Barnet, B. S. A., qui a publié un rapport sur les travaux qu'il a dirigés en 1911.

La station comprend 38 acres et demi et est exploitée jusqu'à un certain point comme une ferme ordinaire. On y a consacré, l'année dernière, 15 acres à des essais de culture de tabac, dont 9 en variété Improved Burley et 6 en Wana.

Les essais ont porté sur les différentes sortes de couches, procédés de séchage, combinaisons d'engrais, sélection de semence, lutte contre le ver du tabac, etc.

Comparant les rendements du tabac jaune à ceux du Burley, M. Barnet conclut que la culture du Burley blanc convient mieux aux exploitations ordinaires. Ce tabac a atteint ces trois dernières années le prix moyen de 25 cents la livre, soit en gros un rendement moyen de 250 dollars à l'acre.

Le rapport de M. Barnet qui forme le Bulletin A-14 de la série des tabacs sera envoyé sur demande adressée au Bureau des publications du ministère de l'Agriculture, Ottawa.

NOUVELLE DESSERTE

Le traducteur, un frère de ces moines aux figures à la fois fortes et tendres, a su mettre dans son style la pieuse et candide originalité du texte primitif.

Oublieux, pour un temps, de notre siècle agité et utilitaire, il nous reporte dans ce moyen-âge à la foi simple et robuste, à l'amour enflammé.

Et que dire pour apprécier ces "Vies des Frères"? L'impression qu'en donne la lecture est de celles que nous traduirions mal parce qu'elle est si profonde et si délicate. Or en saisira quelque chose par la comparaison charmante de Johannes Jørgensen dans sa lettre-préface "à traducteur":

"Vous connaissez—comme moi, comme tous les pèlerins d'Italie,—le merveilleux convent de San Marco. On passe là à travers une série de cellules,—et chacune d'elles contient une fresque due au pinceau de l'immortel Angelico.

"Savez-vous que c'est à San-Marco que j'ai pensé en parcourant —d'un oeil trop superficiel, hélas!—votre collection de légendes et d'historiettes pieuses?"

"C'est la même inspiration presque qui se fait jour dans les deux ouvrages, presque contemporains, n'est-ce pas?"

VIÉS DES FRÈRES DE L'ORDRE DES FRÈRES-PRÊCHES. Traduite des chroniques du XIIIe siècle, par le Rév. Fr. Hugues Lecocq, O. P. Préface de Johannes Jørgensen. 1 vol. in-12 de 472 pages, 3.50—(P. Lethielleux, Éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e)).

Un recueil existait où sont contés, avec une lumineuse candeur, les traits héroïques et les faits merveilleux qui marquèrent la vie de S. Dominique, le Patriarche des Prêcheurs, et des premiers Frères de son Ordre. Nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs la traduction française de ces "Fioretti" dominicains.

ETUDES REVUE FONDÉE EN 1856

Publiée par les PP. de la Compagnie de Jésus PARAISANT LES 5 ET 20 DE CHAQUE MOIS

Sommaire du 20 Janvier 1913: I. — Héros chrétiens, Adhémar d'Alès. II. — Lettre de Turquie. — Constantinople sous la menace des alliés. ***. III. — Un grand sculpteur lorrain. — Ligier Richier, Gaston Sortais. IV. — Papiers de musique. — Les artistes chez eux, Joseph Guillermin. V. — Sous le ciel et sur la route. — Les Romanichels, Henri du Passage. VI. — Bulletin d'histoire des Philosophes Médévalles, Jean-Marie Dario. VII. — Chronique des Lettres. — Christianisme et Poésie. II. — L. Le Cardonnel; P. Nothomb; P. Henriot, Louis de

La Santé c'est l'Avenir LES PILULES ROUGES Donnent la santé à toutes les femmes Pour toutes les femmes aussi sont les Consultations Gratuites des Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

Rien n'est plus dangereux pour une femme jeune encore, que de voir ses forces s'affaiblir, que de sentir sa santé journalièrement s'empirer sans que rien ne paraisse vouloir la retenir sur cette pente. Un mal passager, un accident sont des choses redoutables, mais elles ne le sont certainement pas autant que la réduction de l'énergie, de la vigueur et de la vie par la débilité générale. Car alors, ce n'est pas seulement le présent qui est triste, c'est aussi l'avenir. Quand cela s'arrêtera-t-il? Quand reviendrai-je en bonne santé? Voilà le cri d'angoisse de toutes les femmes en proie à cette douloureuse affection. Et le pire c'est que la femme qui est incapable de se reprendre, de s'arrêter sur le déclin, voit chaque jour s'accroître la vitesse de la débécance qui devient galopante.

Il n'y a donc pas un instant à perdre; aussitôt que la femme sent que le système se détraque, il faut immédiatement qu'elle remonte sa constitution, prenne du tonique, se fasse du sang, de la force et de la vigueur.

Pour cela il n'y a rien de meilleur que de prendre des Pilules Rouges auxquelles tant de femmes doivent le retour à l'existence. Ces bonnes pilules dont la composition est le fruit d'expériences longues et savantes, sont le meilleur auxiliaire possible des forces naturelles pour le rétablissement de la santé. Elles possèdent un merveilleux pouvoir récupérateur et régénérateur. Elles font et insufflent dans la circulation un sang beau, riche et fort. Elles sont supérieures pour combattre la débilité et donner la vie. — En voici un exemple:

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE 274 rue St-Denis, Montréal.

Messieurs, "C'est une mère bien heureuse qui vient vous remercier publiquement de sa guérison, à laquelle elle doit sa tranquillité et sa joie et aussi la réalisation de toutes ses espérances maternelles.

Un an après mon mariage, il y a quatre années de cela, je me sentis atteinte de débilité générale et d'un dérangement complet dans ma constitution. Mes nerfs étaient malades, toute énergie me faisait défaut et mon estomac était tout à fait dérangé. Le premier résultat de cet état maladif fut que l'enfant que je portais ne put pas venir à terme et que j'eus alors un accident qui augmenta la maladie dont je souffrais.

La douleur que j'éprouvai de la mort de ce jeune enfant fut atroce et il s'ensuivit une aggravation sérieuse de ma situation physique; je subis des pertes épouvantables qui durèrent deux mois et qui menaçaient de ne jamais s'arrêter.

Je devins naturellement plus faible encore et plus secourable que ces bonnes Pilules Rouges. Je devins plus robuste et plus en santé que jamais. J'éprouvai à tout bout de champ d'abondantes transpirations qui m'épuisaient; je pouvais à peine faire les ouvrages les plus légers de mon ménage sans me sentir défaillir et sans étouffer par les palpitations de cœur. Les maux de tête insupportables me tourmentaient constamment. J'étais devenue très nerveuse et le moindre bruit me faisait sursauter et m'empêchait de dormir la nuit.

Il m'était impossible de trouver aucun soulagement à cet état et je traînais péniblement ma douloureuse existence lorsque ma mère, qui avait toujours été une fervente des Pilules Rouges et qui en avait pris en maintes circonstances avec succès, me décida à me soumettre au traitement des Pilules Rouges.

Dès le début je ressentis les merveilleux effets de ces excellentes pilules et ma santé se rétablit avec une rapidité inespérée. Je n'en avais pas encore pris six boîtes que je me sentais déjà beaucoup mieux et depuis lors cette amélioration n'a fait que s'accroître. Si bien que depuis j'ai pu mettre au monde deux enfants très bien portants qui sont ma joie et qui me font honneur.

Quant à moi, je jouis aujourd'hui d'une santé excellente que je dois aux Pilules Rouges; aussi je suis heureuse de le dire à toutes les femmes qui veulent l'entendre.

Les jeunes mères ne peuvent pas trouver d'aide plus secourable que ces bonnes Pilules Rouges. Dame LEO MONTEUIL, 26 Zosill, Ogdenburg, N. Y.

CONSULTATIONS GRATUITES — Les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, qui offrent gratuitement leurs conseils à toutes les femmes malades, sont à leurs bureaux tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 274 rue St-Denis, Montréal.

Les Pilules Rouges, jamais vendues autrement qu'en boîtes de 50 pilules et portant l'étiquette de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, se trouvent chez tous les marchands de remèdes; jamais elles ne sont offertes de porte en porte. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50c pour une boîte, \$2.50 pour six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées à: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274, rue St. Denis, Montréal.

SIROP DU DR CODERRE POUR LES ENFANTS

Est offert aux mères de famille, tel que préparé par le Dr. J. Emery Coderre, et postivement le seul recommandé par tous les médecins de l'Université et du Collège Victoria". Voici les noms: Dr. A. P. BEAUBIEN, Dr. O. RAYMOND, Dr. A. P. DEVERECHIO, Dr. HECTOR PHILIPPA, Dr. A. B. CRAIG, Dr. G. J. BEAUBIEN, Dr. ELZEAR PAQUIN, Dr. J. B. RIBAUD, Dr. P. MUNRO, Dr. L. B. DURACHER, Dr. D. W. ARCHAMBAULT, Dr. Th. E. D'ODET D'ORSONNERS, Dr. A. T. BROSSEAU, Dr. Alex. GERMAIN, Dr. J. A. ROY, Dr. E. H. TRUDEAU.

Tous ces médecins ont certifié que le Sirop du Dr. CODERRE pour les enfants est préparé avec les médicaments propres au traitement des maladies des enfants telles que: Coliques, Diarrhée, Dysentérie, Dentition douloureuse, Toux, Rhume, Etc.

Insistez auprès de votre marchand pour qu'il vous donne le Sirop du Dr. CODERRE et n'en acceptez jamais d'autre. Évitez les imitations. Vendu par tous les marchands de remèdes, à 25c la bouteille.



Mme Léo MONTEUIL, Ogdenburg, N.Y.

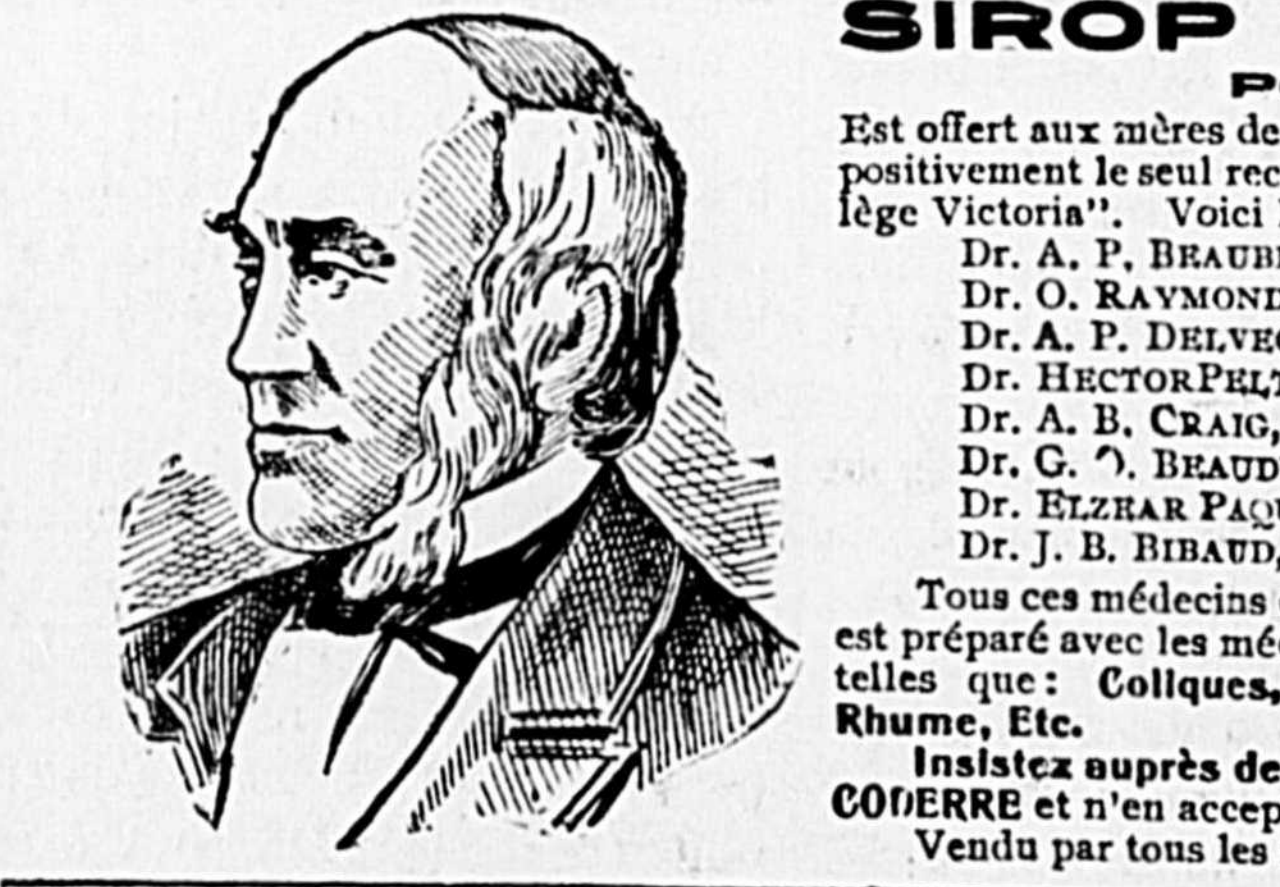
transpirations qui m'épuisaient; je pouvais à peine faire les ouvrages les plus légers de mon ménage sans me sentir défaillir et sans étouffer par les palpitations de cœur. Les maux de tête insupportables me tourmentaient constamment. J'étais devenue très nerveuse et le moindre bruit me faisait sursauter et m'empêchait de dormir la nuit.

Il m'était impossible de trouver aucun soulagement à cet état et je traînais péniblement ma douloureuse existence lorsque ma mère, qui avait toujours été une fervente des Pilules Rouges et qui en avait pris en maintes circonstances avec succès, me décida à me soumettre au traitement des Pilules Rouges.

Dès le début je ressentis les merveilleux effets de ces excellentes pilules et ma santé se rétablit avec une rapidité inespérée. Je n'en avais pas encore pris six boîtes que je me sentais déjà beaucoup mieux et depuis lors cette amélioration n'a fait que s'accroître. Si bien que depuis j'ai pu mettre au monde deux enfants très bien portants qui sont ma joie et qui me font honneur.

Quant à moi, je jouis aujourd'hui d'une santé excellente que je dois aux Pilules Rouges; aussi je suis heureuse de le dire à toutes les femmes qui veulent l'entendre.

Les jeunes mères ne peuvent pas trouver d'aide plus secourable que ces bonnes Pilules Rouges. Dame LEO MONTEUIL, 26 Zosill, Ogdenburg, N. Y.



Le traducteur, un frère de ces moines aux figures à la fois fortes et tendres, a su mettre dans son style la pieuse et candide originalité du texte primitif.

Oublieux, pour un temps, de notre siècle agité et utilitaire, il nous reporte dans ce moyen-âge à la foi simple et robuste, à l'amour enflammé.

Et que dire pour apprécier ces "Vies des Frères"? L'impression qu'en donne la lecture est de celles que nous traduirions mal parce qu'elle est si profonde et si délicate. Or en saisira quelque chose par la comparaison charmante de Johannes Jørgensen dans sa lettre-préface "à traducteur":

"Vous connaissez—comme moi, comme tous les pèlerins d'Italie,—le merveilleux convent de San Marco. On passe là à travers une série de cellules,—et chacune d'elles contient une fresque due au pinceau de l'immortel Angelico.

"Savez-vous que c'est à San-Marco que j'ai pensé en parcourant —d'un oeil trop superficiel, hélas!—votre collection de légendes et d'historiettes pieuses?"

"C'est la même inspiration presque qui se fait jour dans les deux ouvrages, presque contemporains, n'est-ce pas?"

Mondadon. VIII. — Le mouvement religieux hors de France. — Angleterre: L'Église Anglicane et le divorce. — Irlande: L'Autonomie Irlandaise et l'agitation protestante, Joseph Boubée.

AU MANITOBA Terres neuves de prairie ou terres en exploitation

A VENDRE A Saint-Claude, Manitoba. Village prospère et station de chemin de fer, à 60 milles de Winnipeg. Les chefs de familles nombreuses ou les jeunes cultivateurs cherchant un établissement bon marché qui rapporte à courte échéance, auront plusieurs offres de choix en s'adressant à

M. JOS. MADON, à Saint-Claude.

Références et renseignements détaillés peuvent être obtenus au Bureau du COURRIER.

Votre Cataracte Vous cause-t-il de la difficulté de voir? Les yeux deviennent-ils rouges, larmoyants, ou des douleurs dans les yeux? "La Nazelle Christian-Young" vous donnera un soulagement immédiat. La poste chez tous les Pharmaciens.



Le Bon Pain

Pour faire du bon pain, il faut de la bonne farine. Fabriquée par des experts avec le choix de nos blés canadiens de l'ouest, d'après les méthodes scientifiques les plus récentes, la

Farine St. Lawrence

donne un pain léger, à la mie longue et bien ouverte, à la croûte fine, dorée, appétissante, d'une saveur agréable, d'une digestion facile et très nutritif.

Essayez-la elle vous donnera entière satisfaction.

THE ST. LAWRENCE FLOUR MILLS CO. LIMITED
1119, RUE NOTRE-DAME OUEST MONTREAL. PHONE BELLE MAISON 6746.
"La Farine St. Lawrence, blanche et pure comme le Lys."

LE BONHEUR DE LA MATERNITÉ.

Les Mères et les Enfants Bien Portants Font les Intérieurs Heureux.

La maternité est pour la femme, la plus haute sphère de sa vie. C'est l'accomplissement de ses plus chères espérances, et ses plus grands desirs; ce qui n'empêche pas que des milliers de nobles femmes sont privées de ce bonheur, vu qu'elles souffrent de divers dérangements.

Ces maux des intérieurs où il n'y a pas d'enfants, il y en a maintenant, précisément parce que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham a rendu ces femmes à leur état normal, fortes et pleines de santé. Ceci est évident dans les lettres vraies et sincères qui suivent:

London, Ont. — "Je désire vous remercier du bénéfice que j'ai retiré en faisant usage de votre fameuse médecine, le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. J'étais si malade avant la naissance de mon bébé que je ne pouvais à peine me lever et parcourir la plus légère distance. J'étais obligée de me tenir couchée presque tout le temps. Aussitôt que j'ai pris votre médecine, je me suis levée le matin jusqu'au soir, me sentant heureuse et très bien. Je pense qu'il adoucit certainement les souffrances de l'accouchement; et je le recommande à toutes les femmes enceintes. Vous pouvez servir de témoin si vous le désirez. Peut-être aidera-t-il d'autres femmes." — M^{me}. FRANK CORBIN, 122 Adelaide St., London, Ont.

Brooklyn, N.Y. — "Je me sentais toujours souffrante, et ne pouvais m'expliquer d'où venait le mal. Je désirais un bébé, mais ma santé ne le permettait pas. Le côté m'énervait, j'étais nerveuse et absolument affaiblie. On me dit ce qu'était le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et je fis usage de cette médecine. J'ai maintenant un superbe bébé, et de ce Composé m'a soulagée de toutes manières." — M^{me}. J. J. STEWART, 299 Humboldt St., Brooklyn, N.Y.

On franchit ainsi les plaines et les mers, et bientôt les Pyrénées apparaissent, puis le château de Bénac. Enfin ils descendirent. Il était temps.

Dans la cour, les vaisseaux assemblés conversaient, attendant l'arrivée du baron des Angles qui, le jour même, à midi, épousait Marthe, la jolie veuve.

Le chevalier se glissa dans la foule sans être reconnu de quiconque.

Soudain, apercevant sa nourrice, une pauvre vieille femme qui passait, les yeux gros de larmes, il l'accosta.

"Guillemette, fit-il, ne me reconnais-tu pas, moi, Bos de Bénac que tes mains ont bercé ?

— Bourdeur malencontreux, fit la vieille indignée, que me parles-tu de mon cher sire ? Il est mort en terre sainte, et s'il était vivant, entouré de ses gens, nous ne verrions pas ce que nous voyons."

Le diable, sous l'habit d'un pèlerin de Compostelle, escortait Bos et riait sous cape, disant à voix basse :

"Il fallait accepter le plein marché, messire."

Tais-toi, fit sourdement le chevalier. Voici Ménéquet, mon bon fauconnier qui, lui, me reconnaîtra mieux que cette vieille radoteuse; et il marcha au-devant du valet lui posant même question qu'à la nourrice.

"Si tu ne finis tel discours, mauvais croquelardons, s'écria Ménéquet, je t'apprendrai à rire de nos peines et douleurs. Notre beau sire ne serait ainsi dépenaillé et malin-greux."

Bos jeta un coup d'œil sur son piteux accoutrement et soupira, le diable se frotta les mains avec un petit bruit sec d'allumette râclée sur du papier sablé.

Le baron des Angles, ayant voulu porter un dernier défi à son ennemi trépassé, avait convoqué le ban et l'arrière-ban; il n'était pas jusqu'au vieux lévrier du chevalier et son fervent favori qu'on eût amené sur le seuil de l'église.

Marthe s'avança tremblante, et le baron, la tête haute, s'agenouilla près d'elle; le chapelain monta à l'autel, et l'office commença.

Soudain, fendant la foule, Bos s'élança, criant d'une voix tonnante :

"N'y a-t-il d'autre maître et seigneur que moi, Bos de Bénac ?"

A ces paroles, le prêtre épouvanté s'interrompit et chacun s'avança pour voir l'audacieux qui interrompait ainsi la cérémonie. Furieux, le baron des Angles se leva portant la main à son épée, mais, prompt comme la pensée, Bos le saisit à la gorge lui fit faire comme fétu de paille deux tours en l'air, et le rejeta brisé sous ses pieds.

"Me reconnaissez-vous maintenant ?" s'écria-t-il l'œil en feu.

Chacun restait stupéfait, muet et sans bouger; Marthe s'était laissée aller sur son prie-Dieu, à demie pâmée. Bos s'avança vers elle et la prenant doucement dans ses bras :

— Ma mie, au moins vous, ne me reconnaissez-vous pas ? dit-il de sa voix la plus tendre.

— Laissez-moi, laissez-moi, s'écria la châtelaine en fermant les yeux avec épouvante; ne sais qui vous êtes, ni ce que vous voulez."

Le triste sire ne dit rien; il repôsa Marthe sur son prie-Dieu et se disposait à sortir, lorsque soudain, fendant la foule stupéfaite et terrifiée, Rollon, le vieux lévrier, bondissant, jeta ses pattes au cou du che-

valier, pressant sa tête sur sa poitrine en poussant de douloureux gémissements.

"Oh! mon brave Rollon!" dit passionnément le chevalier en embrassant étroitement son chien. Lors le vieux gerfaut, s'élançant de son perchoir, vola sur l'épaule de Bos, et battant des ailes, frottait sa tête contre la figure du sire.

"Mon bon gerfaut!" murmura le chevalier. Et il manqua de pleurer.

Aors, jetant un dernier regard sur Marthe, toujours immobile et pâme, il fit signe au pèlerin de St-Jacques : "Viens ça, dit-il, réglons nos comptes." Et il se dirigea vers la salle des festins.

"Guillemette, dit-il à la nourrice, porte un plat de noix."

La vieille femme obéit; Bos s'assit et se mit à éplucher des noix, mettant soigneusement les coquilles à part dans une assiette.

Le malin eprit le regardait faire curieusement.

Et quand il eut fini, il jeta les coquilles au nez du diable en lui disant : "Maintenant, copain, dine si tu peux, sinon, va t'en, de par Dieu."

Satan fit un bond et disparut, laissant dans la muraille une large trouée que l'on peut voir encore.

Quant au sire de Bénac, sifflant son chien et son faucon, il partit sans souffler mot, et on en n'entendit plus parler. Tenez pour certain qu'il s'en fut en quelque ermitage se vouer à Dieu et aux bonnes œuvres.

P. LACOME.

CADEAU A NOS LECTRICES

Le journal bi-mensuel de travaux féminins LA BRODERIE PRATIQUE, enverra gratuitement un superbe album 10 x 13 pes de 80 pages, contenant 109 alphabets pour monchoirs, serviettes et nappes, plus de 400 prénoms ou écussons variés à celles d'entre elles qui lui feraient leur demande d'abonnement de la part de notre journal.

Prix de l'abonnement pour la France :

Un an..... 7 fr. ou \$1.40
Six mois..... 5 fr. ou \$1.00

Pour avoir deux spécimens du journal, envoyer cinq sous à la BRODERIE PRATIQUE, rue Alfred-de-Musset, Lyon.

— On remplacera avantageusement les poêles à gaz par les nouveaux poêles à pétrole sans mèche et sans fumée exposés au magasin de S. Bourgeois & Cie, Place du Marché. La dépense courante n'est que le tiers d'un poêle à gaz.

Telephone No. 62.

EMILE SOLIS

Libraire en gros et en détail.

Rue Casacades, ST-HYACINTHE.

Sortiment complet de TAPISSERIES, ARTICLES DE BUREAUX, FOURNITURES CLASSIQUES, LIVRES, OBJETS DE PIÉTÉ et de FANTAISIE, etc.

SPÉCIALITÉS : Huile d'olive pour Sanctuaire, Livres de récompenses.

Une visite est sollicitée.

COURS—ET—LEÇONS

Français, Anglais, Latin, Mathématiques Élémentaires

G. BERGERE-BATAVOIE

(Professeur diplômé de l'Université de Paris)

COURS PRATIQUES DE LANGUE ANGLAISE (Correspondance et Conversation)

Préparation Spéciale des Jeunes élèves aux différentes classes des Séminaires et des Ecoles de Commerce.

N.B.—Des cours particuliers sont organisés pour les Jeunes filles.

MAISON AUG. LARIVIERE, 80 RUE WILLIAM

HORACE ST-GERMAIN, NOTAIRE.

ASSURANCES. — PRETS D'ARGENT. 7 RUE ST-DEMS, ST-HYACINTHE.

Agence Bureau "D'Est" et "St-Jacques"

LA PROVINCIALE
DU CANADA
ASSURANCE
CONTRE LE FEU, SUR LA VIE, LES ACCIDENTS ET LA MALADIE.

Bureau-Chef : MONTREAL — 160, rue St-Jacques.

A. JODOIN, N. P. — ST-HYACINTHE, Agent pour la ville de St-Hyacinthe

C. A. LETOURNEAU, — STE-MADELEINE, Agent pour le district de St-Hyacinthe

LE SEPARATEUR "DOMO"
LE MEILLEUR, LE MOINS CHER
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

PRIX DE DÉTAIL :

N ^o .	Capacité.	Pour jusqu'à.	Prix
B	110 lbs.	2 vaches, sans banc	\$15.00
O	150 "	5 "	20.00
1	200 "	8 " avec banc	30.00
2	280 "	10 "	35.00
3	450 "	15 "	50.00
4	660 "	25 "	65.00

CATALOGUE ET LISTE DE PRIX SUR DEMANDE.

S'adresser à **LES SEPARATEURS "DOMOS"**
EDIFICE DU "COURRIER", ST-HYACINTHE

Ferme Avicole Yamaska



Voici notre saison d'incubation commencée

J'offre encore en vente quantité de Cochetts de toutes races

Valeurs de \$1.00 à \$5.00

ŒUFS DES RACES SUIVANTES (MAINTENANT PRETS.—LIVRAISON VERTS LE 1^{er} AVRIL COURANT.

Leghorn Brun, Blanc, Fauve, Crête simple
Minorque Noir, crête simple
Brahma Clair et Foncé—Game—Cornish Indian
Extra pondue d'hiver—Plymouth Rock Gris
Wyandotte Blanche et Argentée
Canaard Pékin et INDIAN RUNNERS
Oies Toulouse, Dindes Bronzées

Ouverts de Pontes, \$1.50 pour 15 œufs
Canada; 1.50 pour 11 œufs
Demandes, mon Catalogue

ARTHUR S. COMEAU, PROP.
155 GILBOURD, — BLOCK MORIN
ST-HYACINTHE, P. Q.

Le "Poulailler Canadien"

ŒUFS A VENDRE

Nous gardons les deux races les plus recommandées par les éleveurs pour les œufs et la chair.

La race "PLYMOUTH ROCK" barrée
"RHODE ISLAND" rouge

PRIX POUR LES ŒUFS
\$1.20 LA DOZ. \$5.00 POUR 5 DOZS.
\$8.00 POUR 10 DOZS.

HENRI TACHÉ,
ST-HYACINTHE, P. Q.
(TERRE VOISINE DE L'ECOLE DE LAITERIE)

BREVETS D'INVENTION CANADA ET ETRANGER

BEAUDRY & BROWN

INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS
107 RUE ST JACQUES, MONTREAL

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
HORAIRE DES TRAINS

ALLANT À L'EST

8.33 A. M. — Tous les jours pour St-Liboire, Acton-Vale, Richmond. (Excepté le dimanche) pour Victoriaville, Lévis et Québec.

9.05 A. M. — Tous les jours pour Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston, Portland. (Excepté le dimanche), pour Victoriaville, Lévis et Québec.

5.38 P. M. — Tous les jours, (excepté le dimanche), pour Acton-Vale, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island-Pond.

9.30 P. M. — Tous les jours pour Acton-Vale, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston, Portland.

5.21 A. M. — Tous les jours pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

7.30 A. M. — Tous les jours (excepté le dimanche), pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

11.43 A. M. — Tous les jours (excepté le dimanche), pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

5.00 P. M. — Tous les jours pour St-Lambert et Montréal seulement.

5.47 P. M. — Tous les jours pour Ste Madeleine, Belœil, St-Lambert et Montréal.

CHEMIN DE FER DU Quebec Montreal & Southern

Horaire du train corrigé au 29 sept. 1912

Tous les jours dimanches exceptés

VENANT DU SUD, ALLANT AU NORD
ARR. à 8.20 a. m.
" " 3.15 p. m. DÉPART à

8.40 a. m. — Pour St-Jacques, St-Al
5.05 p. m. Sorel, et Station, intermédiaires.

VENANT DU NORD, ALLANT AU SUD
ARR. à 8.10 a. m.
" " 5.15 p. m. DÉPART à

10.00 a. m. — Pour Saint-
5.40 p. m. Da m. s. e.,
Rougemont, Ste-Ange-
le, Iberville, Sabrevois,
Henryville, et pour tous
les points de la Nouvelle
Angleterre par le che-
min de Fer Rutland,
Central Vermont ou
Canadien Pacifique.

D. I. ROBERTS,
Gérant Général, MONTREAL.

L. BOURBEAU, Agent Local

AUTRES CHEMINS DE FER

Les trains laissent St-Hyacinthe tous les jours comme suit :

O. P. K. — Allant à St-Hugues, etc. 11.40 et 7.22 P. M.

Allant à Farnham, etc. : 8.50 A. M. et 3.15 P. M.

I. C. R. — Allant à Montréal, 8.43 A. M., 5.13 P. M., 6.29, A. M.

Allant à l'Est, 9.30, a. m., 8.33, p. m., 5.18, p. m. (Nicolet).

JOS. O. G. MIGNAULT,
INGENIEUR CIVIL
— ARPENTEUR-GEOMETRE

réalités de constructions d'Aqueducs, d'égouts et de Colonnes Electricques, construction de Ponts et chaussées.

Adresse : 138 R. BROOKE, P. Q.

Les Prévoyants du Canada

ASSURANCE FONDS DE PENSION

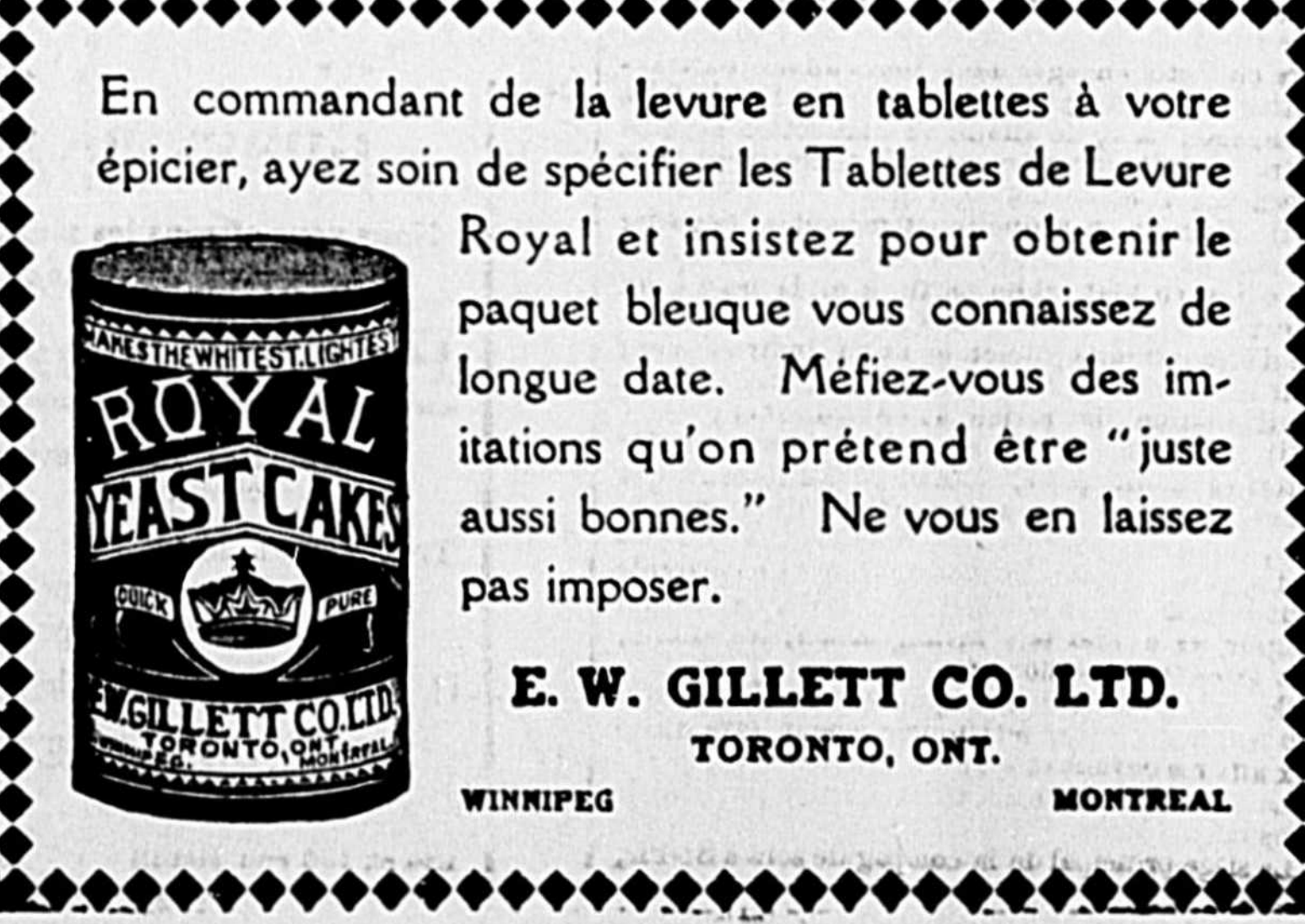
FONDÉE EN 1909
PROGRESSION DES AFFAIRES AU 30 SEPTEMBRE 1912

	31 déc. 1909	31 déc. '10	31 déc. '11	30 sept '12
Sections Établies.....	45	149	224	267
Sociétaires Actifs.....	1,880	8,540	14,228	17,292
Pensions.....	5,205	19,269	30,910	36,047
Actifs.....	\$16,461.94	\$76,217.94	\$170,676.80	\$248,331.90

ANTONI LESAGE, Gérant Général.

Bureau-Chef : 86 RUE DALHOUSIE, QUÉBEC. A St-Hyacinthe, J. ARMAND BOISSEAU, N. R.

En commandant de la levure en tablettes à votre épicerie, ayez soin de spécifier les Tablettes de Levure Royal et insistez pour obtenir le paquet bleu que vous connaissez de longue date. Méfiez-vous des imitations qu'on prétend être "juste aussi bonnes." Ne vous en laissez pas imposer.



ROYAL YEAST CAKES

GILLETT CO. LTD.
WINNIPEG TORONTO, ONT. MONTREAL